



FFESSM CODEP VAL D'Oise

ASSOCIATION DECLARÉE - LOI du 1^{er} JUILLET 1901
Siège social : 42 rue de Paris – 95130 FRANCONVILLE

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE

Nitrox-Confirmé / planification de plongée

A retourner avant le 28 février 2023 à

Matthieu LAURENT mlaurent@mci-mlb.fr - 3 bis rue de l'Herbette - 95300 ENNERY

Nom et prénom du stagiaire :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone E-mail :

Club d'appartenance : Date Certif Médical : :

Numéro de licence fédérale 2021 :

Niveau :

Expérience au-delà de 40m :

Nitrox :

Date de formation Plongeur Nitrox : Nb de plongées Nitrox :

Le stage est ouvert à tous les plongeurs du Val d'Oise, licenciés, niveau 3 minimum, plongeur Nitrox, et avec un certificat médical à jours
Le plongeur doit au moins justifier de 2 plongées Nitrox. Il est recommandé d'avoir de l'expérience de plongée dans la zone des 40m et au-delà

La formation théorique aura lieu à Ennery. Les dates seront définies ultérieurement.

La formation pratique se déroulera à St Raphaël du vendredi 5 mai au soir, au lundi 8 mai au midi

Cout : 675 €. Il inclut :

5 plongées : avec blocs 15l, plombs et gonflage air inclus.

La location des blocs déco et le gonflage Nitrox

Les repas du 5 au soir jusqu'au 8 au midi au restaurant de l'hôtel beau Séjour de St Raphaël, l'hébergement en chambres de 2 à 4 à l'hôtel beau Séjour.

L'encadrement par moniteurs du CODEP

La certification FFESSM

Chaque plongeur doit apporter son matériel de plongée : y compris 2 détendeurs complets (2 premier étages et deux seconds étages)

Signature du candidat

Joindre votre règlement en 2 x 337,50 €, la copie de votre certificat médical et licence